

La révolution des exclus de la mondialisation

Comment le suicide sur une place publique d'un jeune diplômé tunisien — suicide qui aurait pu se perdre parmi tant d'autres faits divers — a pris une ampleur sociale et politique à l'échelle de tout le pays, conduisant à une révolution des exclus de la mondialisation ? L'acte désespéré de Mohamed Bouazizi aurait pu être vu comme un problème local et isolé par rapport au contexte socioéconomique international. Mais son geste qui a enclenché la révolution tunisienne rappelle l'ABC des questions sociales qui s'enracinent dans le politique et interroge également l'effet de contagion au-delà du monde arabo-musulman en pointant les injustices sociales inhérentes au modèle économique néolibéral.

MEJED HAMZAOUI

Nathalie Caprioli : La chute du régime de Ben Ali n'est pas le fruit du hasard, ni un accident de l'histoire. Mais comment le rapport de peur a-t-il pu s'inverser à un rythme si rapide ? Et pourquoi aussi à l'hiver 2011, et pas avant ?

Mejed Hamzaoui : En 2008, des manifestations ont eu lieu au sud de la Tunisie, pour une question liée au chômage endémique dans cette zone minière. La compagnie minière avait l'habitude de recruter des travailleurs plus ou moins qualifiés, mais provenant d'autres régions. Cette logique sous-jacente du recrutement est sélective, en fonction des régions, voire des tribus, et non en fonction de la personne compétente qui devrait avoir le droit d'accéder à un emploi. Délaissés, les jeunes de cette région, en particulier les diplômés, ont protesté. La réponse fut sécuritaire, alors qu'ils réclamaient des mesures socioéconomiques. Cette manifestation, qui s'est prolongée quelques mois dans une ville quadrillée par les militaires et la police, n'a pas connu d'effet multiplicateur à l'échelle de toute la Tunisie.

Deuxième évènement, fin aout 2010, Kadhafi a fermé la frontière, entraînant la protestation des commerçants tunisiens de tout le secteur informel. Le colonel libyen, qui n'a pas une stratégie toujours claire, a réouvert le passage

du jour au lendemain. Quoi qu'il en soit, à nouveau, cette manifestation est restée limitée à ce territoire, parce que les revendications étaient liées au groupe bien déterminé que sont les commerçants du secteur informel.

Cette fois, à Sidi Bouzid, une région au centre de la Tunisie oubliée tant par le système local que par le système de l'économie mondiale, une personne s'est immolée le 17 décembre 2010 et la population s'y est identifiée. Au-delà d'un fait divers isolé et limité, médiatisé à sa juste valeur en tout cas, on observe qu'une question sociale est toujours et avant tout une question politique. Jusqu'ici, le régime tunisien, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, avait toujours réduit les problèmes sociaux à une question individuelle. On renvoie la faute aux individus. Or, cette fois-ci, renvoyer la faute au diplômé immolé n'a pas marché. C'est pourquoi chaque personne s'est sentie elle-même reléguée par le système local et par le système mondial en même temps. Ce suicide n'est finalement pas un fait divers, mais une véritable question sociale qui se transforme en une question politique.

N.C. : À propos des protagonistes de la révolution, ce ne sont pas des syndicats qui ont lancé le mouvement, ni des associations des droits de l'homme, ni des opposants politiques historiques, pas plus qu'un mouvement religieux. Il s'agit apparemment d'une nouvelle génération qui s'intéresse plus au développement économique qu'à une idéologie politique précise. Les valeurs dont elle se réclame sont universelles : liberté, respect, dignité humaine. Des valeurs qui traversent les revendications de toute société, et pas uniquement du monde arabe.

M.H. : En partant des faits, la première étape est déclenchée par un individu, relayée ensuite par un groupe, qui s'élargit, qui dépasse la ville pour devenir nationale. Certes, les acteurs de la société civile et politique n'ont pas lancé cette révolution. Cependant, j'hésite à parler d'un mouvement spontané qui n'aurait pas eu de relais. Le soir même de la première manifestation, la première réunion s'est organisée au siège de l'Union régionale des syndicats. Très vite, des rencontres se sont multipliées entre des mouvements organisés et des individus revendiquant des droits. Parmi leurs slogans : « Du pain et de l'eau, et Ben Ali non » ou « Plus de liberté, de dignité et de justice sociale. » Quoi de plus politique ? Certes il ne s'agit pas là d'une idéologie bien définie, et c'est tant mieux ! Ils se retrouvent autour des principes universels des droits de l'homme.

Deuxième élément : les forces vives organisées et les forces vives non organisées ne se sont pas réunies sur un mode d'antagonisme. Au contraire, aucune n'a essayé de contrôler l'autre. Et enfin, il faut se rendre compte que, comme organisation de masse qui a historiquement joué un rôle syndical et politique important depuis 1946, l'UGTT (l'Union générale tunisienne du travail), au fur et à mesure que les manifestations se sont étendues au-delà de Sidi Bouzid, a pu faire valoir sa structure nationale comme soutien au mouvement.

N.C. : Dans quelle mesure la société tunisienne va-t-elle pouvoir organiser un débat démocratique, alors qu'elle serait, selon de nombreux commentateurs européens, massivement dépolitisée ?

M.H. : Pour comprendre les nouveaux mouvements sociaux, nous demeurons tributaires des catégories classiques qui définissent la révolution non pas comme un processus, mais comme une donnée dans un cadre référentiel puisqu'elle est constituée à partir d'une idéologie claire et d'un leadership. Or l'expérience tunisienne montre qu'il existe d'autres formes de révolution aussi efficaces et importantes. Certaines analyses politiques qualifient la population de « passive » et « non politisée » ; cela ne signifie pas nécessairement que cette population n'espère pas vivre un jour dans un système démocratique. Il se fait qu'à un moment donné, la peur entretenue par le système totalitaire s'est renversée. Une intelligence de l'action collective est occupée à construire une organisation pour un changement.

Historiquement, la Tunisie, tout comme l'Égypte, a connu des réformes majeures. C'est en 1857-1861 que de grands réformateurs ont élaboré le pacte fondamental devenant, en quelque sorte, une Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, et une Constitution, remise en cause ensuite en 1881 par la colonisation française. Plus tard, dans les années 1910, un mouvement de jeunes a créé le parti politique libéral destourien, mot qui signifie constitutionnel. Suit la création du premier syndicat tunisien en 1924. Fin des années 1920, le premier jalon, à la fois intellectuel et social, pour la liberté et l'égalité entre hommes et femmes, prépare la grande réforme de Bourguiba en 1956.

Ces réformes ont toujours été accomplies autour d'une classe moyenne urbaine importante. Actuellement, le taux d'urbanisation balance entre 68 et 70 %. Il existe ainsi un capital humain important qui, du jour au lendemain, peut se transformer, et dont l'action collective a même pu mener à une révolution.

N.C. : Ben Ali était précisément l'héritier d'une longue tradition de réformisme étatique autoritaire. Du beylicat, en passant par le protectorat français, puis le Néo-Destour et enfin le régime du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), la formule semble la même : celui qui libère devient celui qui dominera. Ce qui pourrait mener à déduire que le processus de révolution de cet hiver 2011 ne serait qu'un intermède. Et que le véritable changement ne pourra s'opérer qu'en réformant le RCD.

M.H. : Sans faire de prophétie, ni de déterminisme, affirmer que, quelles que soient la situation et l'époque, la Tunisie en revient toujours à un système autoritaire, est une lecture et un postulat qui sous-entendent que le monde arabe, en général, n'est pas apte à intégrer les valeurs de la démocratie et de la liberté. Or, aujourd'hui, les faits, en Tunisie et en Égypte, montrent le contraire. Ces deux révolutions sont parmi les rares à l'échelle mondiale à revendiquer la démocratie, la liberté, et la justice sociale sans qu'il y ait eu violence de la part des jeunes et des moins jeunes. La violence est provenue des régimes autocratiques appuyés par les armes vendues notamment par les puissances occidentales.

En Tunisie, dès le lendemain de la première manifestation, des groupes d'avocats se sont constitués, ainsi que des groupes de journalistes, des syndicats, les partis politiques et les organisations de droits de l'homme, ce qui démontrait une capacité d'organiser une révolution pacifique démocratique. Je crois donc que nous sommes obligés de revoir notre grille de lecture déterministe.

N.C. : La pauvreté endémique malgré certains indicateurs socioéconomiques positifs, la corruption des élites, la kleptocratie, la privation des libertés : ces caractéristiques n'ont rien de spécifiquement propre au monde arabo-musulman. Une contagion serait donc possible dans n'importe quel pays de la planète au même profil ?

M.H. : Comment appréhender aujourd'hui le passage d'une question sociale à une question politique, via une révolution politique et pacifique ? Nous devrions l'étudier à la lumière de la crise de la mondialisation de l'économie, qui est une crise du modèle néoconservateur et néolibéral. La révolution tunisienne comme processus est considérée comme un laboratoire non seulement au niveau horizontal entre des pays arabes ou entre les pays ayant un régime autocratique et dictatorial, mais également vertical du Sud au Nord. Je prends un exemple publié dans *Le Monde* du 18 janvier 2011 : Edgar Morin, Fethi Benslama, Étienne Balibar, Abdellatif Laabi, Esther Benbassa, parmi d'autres intellectuels, ont publié un bref manifeste intitulé « La révolution en Tunisie, source d'inspiration pour la Méditerranée ». Selon les signataires, l'exemple tunisien est promoteur car il remet en cause la poursuite d'intérêts locaux et les structures d'un ordre international établi. Il s'agit là d'un des rares articles doublé d'un manifeste où les auteurs sortent de la logique régionale pour s'élever à un contexte global.

Mais comment peut-on lire un événement d'abord circonscrit à un territoire et à un individu qui débouche ensuite sur une révolution politique pacifique ? Le geste désespéré de ce jeune chômeur diplômé s'est exprimé de la manière suivante : tout d'abord, il a accompli son acte dans un espace public devant le siège du gouvernorat de la province. Deuxième observation, face à l'injustice sociale, Mohamed Bouazizi reste maître de son corps et, par conséquent, maître de mettre fin à sa vie. Sa vraie liberté fut malheureusement de s'immoler. Son acte est expression politique puisqu'il a lieu dans un espace public. C'est en même temps une expression idéologique puisque le suicide, selon la lecture classique et dogmatique de la théologie musulmane, est illicite. Or les habitants de Sidi Bouzid et de ses alentours l'ont accompagné jusqu'au cimetière et ont prié ensemble en lui donnant un statut de martyr. Ce qui nous montre que les populations, dans le monde arabe, ne sont pas liées automatiquement au dogme et ne vivent pas uniquement avec lui. Entre le prescrit religieux et la réalité, il y a une marge. Nous avons tendance à l'oublier, en identifiant la population arabo-musulmane à partir d'une lecture religieuse. Encore une fois, nous devons revoir nos catégories de lecture parfois tendancieuses et disqualifiantes.

La Tunisie a toujours été vue par les grandes instances internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, comme un miracle économique de type néolibéral..., mais dont la croissance économique ne rime pas avec la croissance de la justice sociale. Ce prétendu « bon élève » du FMI occupe le cent-quarantième rang du classement mondial en termes de taux de chômage¹. Certes, il s'agit d'un miracle économique pour les réseaux de la corruption gé-

¹ Zaki Laïdi, « Faillite des régimes rentiers », dans *Le Monde*, 4 février 2011. Selon l'auteur, directeur de recherches à Sciences Po, « le fait que les États rentiers encouragent peu le travail est révélé par des statistiques édifiantes. Dans l'ordre croissant des taux de chômage mondiaux, l'Égypte arrive au 107^e rang, le Maroc au 109^e, l'Algérie au 110^e, la Jordanie au 139^e, la Tunisie au 140^e et le Yémen au 185^e rang ! La carte des révoltes arabes pourrait donc être calquée sur la mesure de leur taux d'emploi ».

néralisée, pour le clan mafieux de Ben Ali, et certes il répond aux intérêts de puissances étrangères, en particulier de l'Union européenne et de la France.

Pour comprendre pourquoi, à un moment donné, il y a eu révolte, il faut savoir que l'économie tunisienne disqualifie la main-d'œuvre compétente et bien instruite. Le Premier ministre actuel Mohamed Ghannouchi, Premier ministre sortant de Ben Ali, faisait état du chiffre officiel de 550 000 chômeurs dont quelque 140 000 diplômés de l'enseignement supérieur, soit 25 %. Ce pourcentage énorme montre que l'économie s'inscrit dans la logique de la division internationale du travail, et de la sous-traitance avec création d'emplois de basse qualification. Autrement dit, l'économie tunisienne, peu diversifiée, est liée aux conjonctures de l'économie mondiale. Dès lors, elle est incapable d'intégrer toutes les capacités productives, de la main-d'œuvre non qualifiée jusqu'aux plus qualifiés. D'où le problème structurel majeur.

N.C. : En Tunisie, l'idéologie du totalement sécuritaire a montré ses limites puisqu'elle a fini par fragiliser le pouvoir. Une leçon à tirer de ce côté-ci de la Méditerranée ?

M.H. : En continuité avec ce que j'ai dit précédemment, le grand capital international qui assure sa mainmise sur le marché a besoin d'un système politique stable pour y développer une économie sans valeur ajoutée, une économie de sous-traitance où les diplômés occupent des postes de basse qualification. Cette stabilité est fondée sur le principe de sécurité. Le système politique autocratique autoritaire est le seul garant de cette stabilité, ce qui confirme que la mondialisation de l'économie néolibérale n'est pas nécessairement une économie fondée sur le principe de la démocratie. Elle fonctionne aussi avec les dictatures. La Birmanie en est l'exemple parfait, avec la présence active de multinationales comme Total. Le Chili de Pinochet en a été un autre exemple.

La révolution tunisienne a montré que l'idéologie sécuritaire est aussi un château de sable, quelle que soit la durée du régime dictatorial. L'actualité tunisienne et égyptienne nous révèle non seulement l'échec des régimes arabes autoritaires, mais aussi l'échec des puissances occidentales qui ont misé, surtout depuis le 11 septembre 2001, sur le mythe sécuritaire mondial dont les fondements puisent dans les doctrines militaires et dans l'idéologie de l'extrême droite. Alors que leur réponse par rapport au 11 septembre aurait dû être d'ordre politique et socioéconomique.

Les slogans des révolutions tunisienne et égyptienne n'ont pas exprimé de haine contre l'Occident. Les groupes terroristes tels Al-Qaïda demeurent isolés et jamais leur doctrine terroriste n'a mobilisé le monde arabe. Pour preuve, ce sont les conditions socioéconomiques et politiques qui ont mobilisé les populations tunisienne et égyptienne. Les nouvelles relations qui devront se définir avec les sociétés arabes ne partiront pas des questions sociosécuritaires, mais de rapports avec l'Autre en tant que partenaire à part entière, d'égal à égal, et non pas dans la disqualification civilisationnelle, religieuse, culturelle et politique.

N.C. : En termes d'ingérence occidentale, les révolutions tunisienne et égyptienne sont-elles l'antimodèle de la situation actuelle en Irak et en Afghanistan ?

M.H. : La révolution tunisienne a illustré comment la mobilisation de la population a dicté le degré de l'ingérence du pouvoir du pays et des puissances étrangères. Autrement dit, ingérences il y a, puisqu'il n'existe pas une révolution pure, mais c'est la première fois que la mobilisation de la population dicte le degré d'ingérence. Deux exemples pour comprendre. Regardons les États-Unis par rapport à l'Égypte et à la Tunisie. Regardons après l'Europe. Ce sont eux qui s'adaptaient à chaque moment à l'évolution et à la capacité mobilisatrice de la population, et non l'inverse. En termes concrets, on a cru que la diplomatie occidentale maîtrisait mieux ces sociétés, disposant d'un ensemble de scénarios préétablis. Or elle a été paralysée à la fois par la surprise qu'a provoquée la révolution tunisienne et par son effet multiplicateur. N'exerçant aucun contrôle sur le processus en tant que tel, cela ne veut pas dire pour autant que la France et les États-Unis ne s'impliquent pas comme acteurs dans la nouvelle architecture. Il n'empêche que, pour une première fois, nous avons eu affaire à deux révolutions dont le degré de l'ingérence a été dicté par le terrain et non l'inverse.

On n'instaure pas une démocratie sans la volonté de la population, encore moins par la guerre et par les morts. En ce sens, les deux récentes révolutions sont les antimodèles de l'Irak et de l'Afghanistan. Alors que le gouvernement tunisien prend des décisions et opère des modifications du jour au lendemain sans s'adapter nullement aux desideratas et aux intérêts d'une puissance étrangère, la guerre du Golfe, la guerre en Afghanistan et avec le Pakistan sont dictées aujourd'hui encore par un agenda extérieur et non pas par un agenda intérieur. Elles sont aussi antimodèles des révolutions des pays de l'Est, soutenues par l'Europe occidentale et les États-Unis qui y ont consacré tant de moyens financiers et médiatiques.

Lorsque l'ex-ministre française des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, proposa le savoir-faire de sa police pour maintenir l'ordre en Tunisie, c'était en réalité, dit autrement, pour mater les manifestations. Son offre nous montre non pas un excès de langage, non pas une erreur ou une maladresse, ou encore une incompétence de la ministre, mais une proposition enracinée dans les fondements de la culture politique et diplomatique des puissances occidentales. À savoir que les relations avec le monde arabe ont toujours été définies en termes de statuquo, de stabilité politique pour garantir l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés locaux. Par conséquent, la relation avec l'Autre ne se fait pas à partir des principes des droits de l'homme, de la liberté et de la démocratie; elle se fonde principalement sur les intérêts propres des Occidentaux, quitte à sacrifier des populations. Vingt-trois ans que la population tunisienne est sous la botte du régime Ben Ali, soutenu sans hésitation par la France et l'Union européenne. ■

Le 9 mars 2011

Propos recueillis par Nathalie Caprioli